

Atelier

L'Atelier

PLAIDER

Améliorer sa prise de parole

Pré-requis : être avocat

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique en la matière

INTERVENANTS



Monsieur Jean-Marie LEHEC,

Directeur artistique, comédien, auteur, metteur en scène, enseignant théâtre, intervenant à l'ENM



Me Jean BOUDOT

Avocat aux Barreaux de Marseille et Paris, spécialiste en droit pénal



SAMEDI 1 JUIN 2024

09H-13H/ 14H30-19H (8 heures 30)

AMPHI PEIRESC

FACULTÉ DE DROIT D'AIX-EN-PROVENCE

TARIF : 250 € – paiement sur place

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Exploiter les conseils personnalisés relatifs aux dimensions verbales, para verbales et non verbales à la prise de parole
- Mettre en application les outils et techniques permettant de mieux porter une plaidoirie
- Mettre en pratique des techniques de respiration lors des plaidoiries

INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE

contact@atelier-pratique-penale.fr

SAS l'Atelier de Pratique Pénale | Président : Me Jean BOUDOT

www.atelier-de-pratique-penale.fr | 06.62.48.45.37

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

PROGRAMME

- **9h-12h : Lecture à haute voix** : lecture d'un texte choisi au préalable par le participant. Le texte doit porter sur un sujet qui le motive particulièrement, il peut être une page de roman ou un article mais il ne doit être ni théâtral, ni versifié pour ne pas être interprété.
- **12h-13h : Trois minutes pour convaincre** : chaque participant dispose de trois minutes pour convaincre un interlocuteur absent de quelque chose dont il sait qu'il n'est pas convaincu et qu'il rejette à priori. L'exercice a lieu face au groupe, comme si le participant envoyait un message vidéo, seul face au groupe comme face à une caméra.
- **14h30-15h : Exercices de respiration** : utilisation d'une phrase-type sur laquelle le participant marque la ponctuation par divers temps de respirations indiqués, de sorte à l'oxygéner et la rythmer de façons variées.
- **15h-19h : Plaidoiries suivies de commentaires personnalisés** : chaque participant réalise une plaidoirie de 8 minutes devant le groupe suivie de commentaires personnalisés sur le fond, la forme et l'usage du corps.

ATOUTS DE LA FORMATION

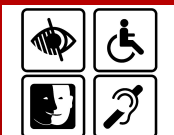
- Conseils personnalisés
- Regards croisés d'un homme de théâtre enseignant la prise de parole à l'ENM depuis trente ans et d'un avocat spécialisé en droit pénal
- Support pédagogique consistant fourni aux participants

ATOUTS PEDAGOGIQUES

- Support pédagogique écrit
- Temps d'interactivité : questions/réponses
- Exercices pratiques

COMMENT ABORDONS NOUS LA FORMATION ?

Cette formation se présente sous la forme d'un atelier d'une journée avec 8 à 10 participants. Elle est dispensée par M. Jean-Marie LEHEC, directeur artistique, comédien, auteur, metteur en scène, enseignant théâtre et formateur à l'Ecole Nationale de la Magistrature à la prise de parole en audience. Elle a pour finalité d'aider à l'amélioration des prises de parole, en particulier des plaidoiries. Elle permettra aux avocats présents de mettre en oeuvre de meilleurs pratiques de respiration, d'exploiter les conseils personnalisés relatifs aux dimensions verbales, para verbales et non verbales à la prise de parole, de mettre en application les outils et techniques permettant de mieux porter une plaidoirie et de mettre en pratique des techniques de respiration lors des plaidoiries.



Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir le signaler par mail : contact@atelier-pratique-penale.fr

